

Soutien aux sinistrés

- Communiqué spécial -

Le Centre d'action bénévole de Montréal tient à féliciter tous les efforts bénévoles qui ont permis de supporter des milliers de concitoyens aux prises avec la montée des eaux dans la région de Montréal. Le CABM souhaite rendre hommage à ces milliers d'hommes et de femmes qui se sont mis aux services des autres et des différentes instances qui viennent en aide à toutes ces personnes qui vivent dans une situation encore précaire aujourd'hui. Nous tenons à inciter les Montréalais et les Montréalaises à continuer d'appuyer les autorités municipales, les services d'urgence et leur concitoyens car cette situation n'est pas encore résorbée.

Aussi pour ceux et celles âgé-e-s de 14 ans et plus qui souhaiteraient venir en aide aux personnes touchées par les inondations à Montréal

(Île-Bizard-Sainte-Geneviève), ils-elles peuvent se présenter aux travaux publics situés au 350, montée de l'Église, derrière l'Hôtel de ville, ou communiquer avec le 311 pour les autres arrondissements. D'autre part, la Croix-Rouge recueille présentement des dons pour aider les sinistrés et vous pouvez également vous inscrire comme bénévole en vous rendant [ici](#).

Le Centre d'action bénévole de Montréal constate que sans le bénévolat, ce genre d'événement serait bien plus dramatique pour les personnes touchées et que le bénévolat est au cœur de l'action citoyenne autant face aux situations d'urgence que face aux besoins quotidiens de multiples populations vulnérables bénéficiaires de services dispensés par les organismes communautaires et les organismes publics.

Le CABM vous invite également à offrir votre soutien aux sinistrés par des dons. Veuillez consulter à cet effet le communiqué spécial du **Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal (ROHCMUM)** rapporté dans les prochaines pages.



*** INONDATIONS 2017 ***

Gestion des dons :

Dans le cadre des inondations en cours actuellement, les organismes humanitaires et communautaires acceptent les dons pour venir en aide aux sinistrés. Voici les informations pour faire des dons.

Pour les dons monétaires :

Croix-Rouge

Visiter le site www.croixrouge.ca ou appeler le 1 (800) 418-1111.

La totalité des dons amassés seront versés directement aux victimes de la catastrophe.

Pour les dons de biens matériels:

Ce qu'il est possible de donner

- meubles
- électroménagers
- vêtements neufs ou en bon état
- chaussures neuves ou en bon état
- produits hygiéniques
- articles ménagers
- jouets
- livres
- cartes et messages d'encouragements

Ce qui N'est PAS accepté

- matelas
- tout article taché, déchiré, abimé ou brisé
- électroménagers de plus de 20 ans
- appareils électroniques
- tapis
- articles pour bébé
- (siège d'auto, berceau et poussette)
- Barbecue et bombonne de propane
- Peinture

Il est possible de déposer les dons aux endroits suivants :

Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal

Les dons seront acceptés au 1930 rue de Champlain de 8h30 à 16h00. De plus, vous pouvez communiquer avec la Société Saint-Vincent de Paul de Montréal au (514) 526-5937.

Armée du Salut

Un numéro principal : (514) 935-7427

Les adresses des magasins d'occasion:

Montréal | Sud-Ouest
1620, rue Notre-Dame Ouest,
Montréal (QC) H3J 1M1
(514) 935-7427

Montréal | Centre
7066, rue St-Hubert,
Montréal (QC) H2S 2N1
(514) 276-0349
(819) 537-8606

Montréal | Mercier/
Hochelaga-Maisonneuve
3444, rue Ontario Est,
Montréal, (QC) H1W 1P9
(514) 529-4025

Montréal | Côte-des-Neiges/
Notre-Dame-de-Grâce
5762, rue Sherbrooke Ouest,
Montréal, (QC) H4A 1X1
(514) 488-8714

À la fin de l'opération, les biens non réclamés par les sinistrés seront redistribués dans la communauté montréalaise.

Pour les dons alimentaires :

Moisson Montréal

Accepte les denrées non périssables, dans des contenants clairement identifiés comme destinées aux sinistrés des inondations, à son entrepôt situé au 6880, chemin de la Côte-de-Liesse, St-Laurent, H4T 2A1. Un conteneur sera installé à l'extérieur afin de recueillir les denrées à toute heure de la journée. Pour plus d'information, veuillez communiquer au (514) 344-4494, poste 247. Moisson Montréal peut également faire la collecte de denrées provenant de groupes ou d'entreprises (1000 kilos de denrées minimum).

Information et référence :

Le **Centre de Référence du Grand Montréal** fournit l'information à jour sur les services offerts par les différents organismes en lien avec les inondations sur son site www.211qc.ca/info. Vous pouvez appeler la ligne d'info-référence au (514) 527-1375, tous les jours de 08h00 à 18h00.

Le Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal (ROHCMUM) a été mis sur pied en 1999 à la suite des recommandations de la Commission technique et scientifique sur la tempête de verglas. Depuis juin 2007, le Comité est constitué en personne morale sous le nom de Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal (ROHCMUM).

Le ROHCMUM assure la coordination efficace des interventions des organismes humanitaires et communautaires dans le but d'optimiser l'aide aux personnes sinistrées lors de sinistres majeurs.

La mission du ROHCMUM est de :

- Favoriser le développement et le maintien d'une culture de sécurité civile auprès des organismes humanitaires et communautaires (OHC) et des intervenants d'urgence dans l'agglomération de Montréal.
- Faciliter la mobilisation des organismes humanitaires et communautaires (OHC) lors des mesures d'urgence et
- Coordonner leurs actions dans le but d'optimiser l'aide aux personnes sinistrées.

Merci pour votre générosité!